

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
vendredi 16 octobre 2015

12<sup>ème</sup> **Commission** - N° CG-

2015-7-12-1

**Service instructeur**

Service Administratif de l'Assemblée

**Service consulté**

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DU 26 JUIN 2015**

Résumé : Le présent rapport soumet au Conseil départemental, aux fins d'adoption, le procès-verbal in extenso de sa séance plénière du vendredi 26 juin 2015.

L'article L.3121-13 du code général des collectivités territoriales stipule que le procès-verbal de chaque réunion publique du Conseil départemental est approuvé à la séance suivante.

Il y a donc lieu pour notre Assemblée d'approuver le compte rendu in extenso des débats de sa séance plénière du vendredi 26 juin 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN